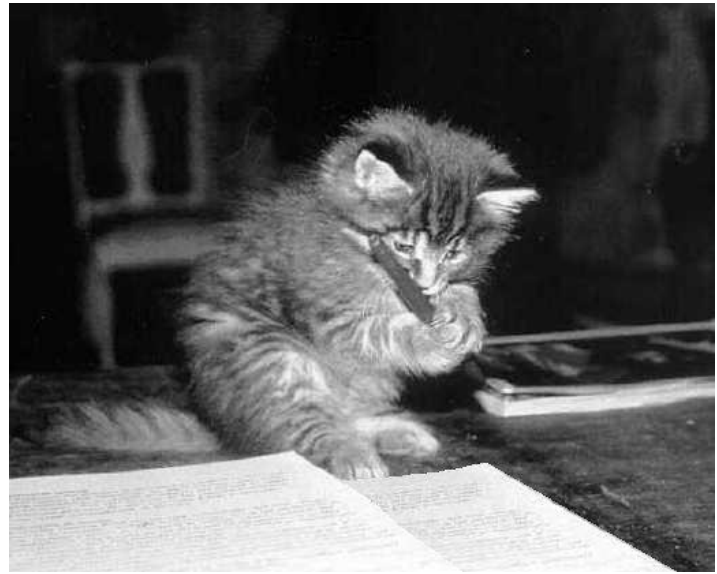




Département
de techniques
de santé animale



**ÉTUDIER
EN SANTÉ ANIMALE
AU CÉGEP DE ST-FÉLICIEN**

Document d'information

Mai 2011

Contenu du document

Une longue expérience en santé animale	5
Comment est élaboré un programme d'études ?	5
BUTS DU PROGRAMME	7
Intentions éducatives locales du programme de santé animale au cégep de St-Félicien	9
Compétences visées par la formation spécifique en santé animale	10
Logigramme des compétences	11
Grille de cours du programme de techniques de santé animale au Cégep de St-Félicien	11
Déroulement du programme	11
Liens séquentiels d'apprentissage, préalables	11
Obtention du diplôme	12
Réglementation de la « profession » de TSA	12
L'ATSAQ (Association des techniciens en santé animale du Québec)	12
La certification ENTSA (Examen national des TSA)	12
Brève description des cours de formation spécifique	16
Questions fréquemment posées sur le programme de santé animale	20
1. <i>Quels genres d'emploi peuvent occuper les techniciennes et techniciens en santé animale?</i>	<i>20</i>
2. <i>Quelles sortes de tâches peuvent effectuer les techniciennes et techniciens en santé animale?</i>	<i>21</i>
3. <i>Y a-t-il beaucoup d'emplois en santé animale?</i>	<i>21</i>
4. <i>Quels sont les salaires et les conditions de travail des techniciennes et techniciens en santé animale?</i>	<i>21</i>
5. <i>Quel est le coût des études en santé animale au Cégep de St-Félicien?</i>	<i>22</i>
6. <i>Le programme est-il contingenté? Quelles sont les chances d'être admis(e)?</i>	<i>22</i>
7. <i>Y a-t-il des résidences étudiantes au Cégep de St-Félicien?</i>	<i>22</i>
8. <i>Le milieu de vie à St-Félicien est-il intéressant?</i>	<i>22</i>
9. <i>Le programme de santé animale au Cégep de St-Félicien permet-il un bon contact avec les animaux?</i>	<i>23</i>
10. <i>D'où viennent et que deviennent les animaux utilisés pour l'enseignement?</i>	<i>23</i>
11. <i>Les élèves de santé animale doivent-elles faire des dissections et des euthanasies d'animaux?</i>	<i>23</i>
12. <i>Y a-t-il au cours des études des activités de formation au zoo de St-Félicien ?</i>	<i>24</i>
13. <i>La charge de travail est-elle élevée dans le programme de santé animale ?</i>	<i>24</i>
14. <i>Est-il possible de débiter le programme à la session d'hiver ?</i>	<i>24</i>
15. <i>Est-il possible de compléter le programme en moins de 6 sessions ?</i>	<i>25</i>
16. <i>Est-il possible d'étudier en santé animale si on a des allergies aux animaux ?</i>	<i>25</i>

Une longue expérience en santé animale

Le Cégep de St-Félicien n'en est pas à ses premières armes en matière de santé animale. Il offrait depuis sa création en 1971 une option santé animale, d'abord dans son programme de techniques de sciences naturelles, puis au sein de son programme de techniques du milieu naturel. Depuis 2001, l'option santé animale est devenue un programme à part entière de 3 ans, le programme de techniques de santé animale. Le collège dispose donc d'une équipe d'enseignantes et d'enseignants expérimentés qui connaissent bien les défis que représente cette formation technique et qui ont tissé au cours des années des relations privilégiées avec les intervenants du domaine professionnel.

Le programme est sans cesse en évolution. Nous nous sommes adjoints au cours des années de nouveaux enseignants et nous cherchons à améliorer constamment notre structure de formation. Cela nous permet d'appliquer dans des locaux spécialisés et avec du matériel régulièrement renouvelé, des stratégies éducatives adaptées à nos étudiantes et étudiants.

Comment est élaboré un programme d'études ?

Les programmes d'études techniques au collégial sont élaborés selon une *approche par compétences*. Dans un premier temps, est établie une liste des compétences attendues des techniciens à leur entrée sur le marché du travail.

Une compétence est un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.

Dans un deuxième temps, les activités d'apprentissage et l'organisation de la formation sont dérivées de cette liste de compétences.

Le ministère de l'éducation du Québec est maître d'œuvre de la première phase. Après avoir établi un portrait du secteur d'emploi, il réalise une « analyse de situation de travail » au cours de laquelle les intervenants du secteur dressent la liste des tâches, des opérations et des attitudes professionnelles que doivent démontrer les techniciens et techniciennes en santé animale. C'est à partir de cette analyse et en tenant compte des buts généraux de la formation technique collégiale qu'est établi le programme ministériel.

Ce programme ministériel présente un ensemble d'objectifs de formation générale, les buts du programme et l'ensemble des compétences visées par la formation spécifique, précisées en objectifs et standards. Il détermine également les heures de formation générale (660) et de formation spécifique (2070).

La formation générale se divise en 3 composantes :

- La formation générale commune, c'est à dire partagée par tous les élèves du collégial comporte français, philosophie, éducation physique et anglais et assure l'accès à un fonds culturel commun.

- La formation générale propre complète la formation générale commune par des objectifs plus particuliers au domaine d'étude de l'élève. Elle touche le français, la philosophie et l'anglais.
- La formation générale complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines de savoir que ceux qui caractérisent sa formation spécifique.

À partir du programme ministériel, chaque cégep autorisé à le dispenser est maître d'œuvre de la phase de définition des activités d'apprentissage et d'organisation de la formation.

Il s'agit essentiellement de définir des intentions éducatives locales, d'organiser des activités d'apprentissage en une grille de cours cohérente et intégrée et de fournir un environnement matériel et éducatif adéquat afin de permettre l'acquisition des compétences prescrites.

Notre cégep dispose depuis 1996 d'une annexe conçue spécialement pour la formation en santé animale, fonctionnelle et bien équipée.

Par ailleurs, le Cégep de St-Félicien s'est toujours caractérisé par la grande disponibilité des professeurs envers les élèves. Cette disponibilité, notre équipe est bien décidée à continuer à l'offrir afin de fournir aux élèves du programme de santé animale tout l'encadrement nécessaire à la réussite de leurs études.

Vous trouverez dans les pages qui suivent :

- Les buts du programme et les intentions éducatives locales
- La liste des compétences
- Le logigramme des compétences (compétences organisées par notre équipe selon une logique d'apprentissage)
- La liste et l'organisation des cours déterminés par l'équipe du cégep de St-Félicien.
- Une série de questions fréquemment posées par les futurs élèves et les réponses que nous y apportons.

Vous pouvez, si vous désirez venir visiter le collège et les installations spécifiques à santé animale, contacter le coordonnateur du programme afin de déterminer un moment propice.

Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer des élèves et des enseignants et enseignantes de notre équipe qui se feront un plaisir de répondre aux questions qui vous restent.

BUTS DU PROGRAMME DE SANTÉ ANIMALE ET INTENTIONS ÉDUCATIVES LOCALES.

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de santé animale* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en santé animale, principalement dans les secteurs clinique et de la recherche.

Le travail des techniciennes et techniciens en santé animale consiste à seconder des vétérinaires dans l'exercice de leurs fonctions ou des chercheuses et des chercheurs en expérimentation animale. Dans les deux cas, elles ou ils sont appelés à effectuer des épreuves sur des animaux, à leur prodiguer des soins et à mettre en place des systèmes propices à la réalisation des aspects techniques des services de santé animale. Par ailleurs, chacune des deux fonctions exige la maîtrise de compétences plus particulières, par exemple, assurer des services à la clientèle dans les cliniques vétérinaires et mettre en pratique des habiletés techniques de laboratoire en expérimentation animale.

Les compétences acquises par les techniciennes et techniciens en santé animale leur permettent d'exercer leur profession partout où des soins doivent être donnés à des animaux. Ainsi, on peut les trouver dans tous les types d'organismes énumérés ci-dessous:

- cliniques et hôpitaux vétérinaires;
- centres de recherche en milieu hospitalier;
- centres de recherche en milieu universitaire;
- centres de recherche gouvernementaux;
- centres de recherche privés;
- sociétés protectrices des animaux;
- laboratoires d'enseignement;
- laboratoires d'analyses de prélèvements;
- gouvernements fédéral et provincial, municipalités et service d'inspection des aliments;
- industrie pharmaceutique;
- jardins zoologiques;
- animaleries commerciales;
- entreprises agricoles;
- meuneries.

La profession permet d'accéder aux titres d'emploi suivants:

- technicienne ou technicien en santé animale;
- préposée ou préposé aux soins aux animaux;
- gardienne ou gardien d'animaux;
- aide-vétérinaire;
- animalière ou animalier;
- réceptionniste en clinique vétérinaire;
- technicienne ou technicien de laboratoire;
- représentante ou représentant des ventes.

Après avoir acquis de l'expérience, les techniciennes et techniciens en santé animale peuvent accéder aux titres de:

- chef d'équipe;
- superviseure ou superviseur;
- directrice ou directeur.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme Techniques de santé animale vise à :

rendre la personne compétente dans l'exercice de la profession soit :

- lui permettre d'exécuter correctement, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités de sa fonction technique;
- lui permettre d'évoluer de façon appropriée dans son milieu de travail (sur le plan des connaissances et des habiletés techniques, des communications, de la résolution des problèmes, de la prise de décisions, de l'éthique et des préoccupations relatives à la santé et à la sécurité);

favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle soit :

- lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de sa profession;
- lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou comme travailleuse;

favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne. Soit :

- lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques utilisées;
- lui permettre de mieux s'exprimer et de développer sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
- lui permettre d'acquérir des attitudes essentielles à son succès professionnel et le sens des responsabilités ainsi que d'apprendre à avoir le souci de l'excellence;

favoriser la mobilité professionnelle de la personne soit :

- lui permettre d'acquérir une attitude positive à l'égard du changement;
- lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme *Techniques de santé animale* comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquées dans «Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle».

À moins d'indications contraires, l'ensemble des compétences visées par la formation spécifique concerne les catégories suivantes d'animaux: de compagnie, exotiques, de ferme et de laboratoire. L'apprentissage et l'exercice de ces compétences doivent avoir lieu dans les limites imposées par la LOI SUR LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES et toute autre réglementation pertinente.

En cohérence avec les buts du programme ministériel, nous avons l'objectif au Cégep de Saint-Félicien de mettre de l'avant les intentions éducatives suivantes.

Intentions éducatives locales du programme de santé animale au cégep de St-Félicien

Afin de favoriser le développement d'attitudes, habiletés intellectuelles et méthodes de travail jugées importantes pour l'exercice de la profession de technicienne ou technicien en santé animale, les enseignantes et enseignants impliqués dans le programme de santé animale du cégep de St-Félicien ont l'intention de mettre en relief dans leurs interventions auprès des élèves les préoccupations suivantes;

- Le souci de la rigueur dans la démarche intellectuelle et dans l'exécution des tâches professionnelles.
(démarche scientifique, capacité d'analyse et de synthèse, jugement critique, planification et organisation des tâches, sens de l'observation, minutie, respect des protocoles et des procédures standard, questionnement et vérification systématiques, souci constant de la qualité, du travail bien fait, de la validité des résultats, du soin du matériel, utilisation d'un vocabulaire précis et approprié, ponctualité et assiduité au travail...)
- L'adhésion à des principes d'éthique sociale et professionnelle
(respect de la vie et du bien-être animal sans excès d'anthropomorphisme, souci d'éviter la souffrance, compassion, respect des clients et des collègues de travail, souci de la santé et sécurité, respect de la confidentialité et du secret professionnel, respect des lois et règlements, souci de l'avancement de la profession, intégrité et honnêteté...)
- La nécessité de communiquer efficacement et harmonieusement
(affabilité, diplomatie, participation dynamique au travail d'équipe, maîtrise des émotions, maîtrise de la langue française, maîtrise du vocabulaire spécifique à la profession, capacité de communiquer en anglais, présentation claire des concepts, gestion rigoureuse des dossiers...)
- La volonté de développer constamment son niveau de compétence et son autonomie.
(soif de connaissance et d'expérience, maîtrise de la lecture de textes techniques et scientifiques en français et en anglais, ouverture d'esprit, participation à la formation continue, adaptation aux changements, sens des responsabilités, initiative, créativité, jugement et prise de décisions...)

Compétences visées par la formation spécifique en santé animale

- 1 00QJ Analyser la fonction de travail
- 2 00QK Gérer de l'équipement et du matériel
- 3 00QL Procéder à l'admission des animaux
- 4 00QM Assurer la bonne marche d'une animalerie
- 5 00QN Prodiguer des soins (nursing)
- 6 00QP Prodiguer des soins dans le contexte de la reproduction des animaux de consommation
- 7 00QQ Procéder à des épreuves de biochimie clinique et d'immunologie
- 8 00QR Procéder à des épreuves de cytologie et d'histologie et à des nécropsies
- 9 00QS Procéder à des épreuves d'hématologie
- 10 00QT Procéder à des épreuves de microbiologie et de parasitologie
- 11 00QU Faire l'élevage d'animaux
- 12 00QV Maintenir des cultures cellulaires et des cultures microbiennes
- 13 00QW Fournir une assistance en radiologie
- 14 00QX Fournir une assistance en chirurgie
- 15 00QY Effectuer des prophylaxies dentaires
- 16 00QZ Participer à des chirurgies expérimentales
- 17 00R0 Effectuer des investigations physiologiques
- 18 00R1 Assurer des services à la clientèle
- 19 00R2 Participer à une expérimentation animale
- 20 00R3 Utiliser des techniques de maîtrise des animaux
- 21 00R4 Utiliser des techniques de laboratoire de chimie et de biochimie
- 22 00R5 Associer les déterminants génétiques et cellulaires à la croissance et à la reproduction animale
- 23 00R6 Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites
- 24 00R7 Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des animaux et les interventions liées à leurs fonctions biologiques
- 25 00R8 Gérer des soins nutritionnels
- 26 00R9 Établir des pratiques de reconnaissance et de modification du comportement animal
- 27 00RA Reconnaître des signes de pathologie
- 28 00RB Analyser les effets d'un médicament sur l'animal

Logigramme des compétences

Le logigramme des compétences (page 13) indique de façon graphique les relations logiques entre les compétences du programme, classées ici en 3 axes de formation.

L'axe 1 regroupe des compétences relatives à la santé et à la pathologie des animaux.

L'axe 2 regroupe des compétences relatives aux méthodes et techniques utilisées en laboratoire vétérinaire.

L'axe 3 regroupe les compétences relatives aux interventions cliniques en milieu vétérinaire et en milieu de recherche utilisant les animaux.

Le logigramme indique la logique d'acquisition des compétences dans le temps, à partir des compétences plus générales situées à la base, jusqu'aux compétences très spécifiques aux 2 principales fonctions de travail, réparties à droite et à gauche au sommet du logigramme. Ces compétences spécifiques exigent une intégration des compétences situées en dessous.

À la base du logigramme, on retrouve la compétence "Analyser la fonction de travail", qui permet à l'élève de développer sa compréhension du secteur socio-économique animalier et ainsi de confirmer ou infirmer son orientation.

Grille de cours du programme de techniques de santé animale au Cégep de St-Félicien

- La grille de cours de la cohorte 2010-2013 est présentée sous forme de tableau en page 14.
- La pondération pour chaque cours (exemple 2-2-1) indique, dans l'ordre, les heures de cours en classe, les heures de cours en laboratoire et les heures moyennes de travail personnel attendu.
- Une brève description de chacun des cours de formation spécifique est donnée aux pages 16 à 19.

Déroulement du programme

Les cours codés 145-xxx sont sous la responsabilité du département de santé animale et sont habituellement dispensés par les vétérinaires. Les cours codés 101-xxx ou 202-xxx sont sous la responsabilité du département de sciences et sont dispensés par des biologistes ou des chimistes de formation.

Après une première session qui permet à l'élève de consolider son choix de carrière et d'acquérir certaines connaissances de base, le programme est construit autour de 2 suites de cours relatives aux 2 principaux champs d'activité : une série de cours "animaux de compagnie" et une série de cours "animaux de laboratoire". À cela s'ajoute un ensemble de cours permettant d'acquérir des techniques spécifiques (épreuves diagnostiques, techniques d'anesthésie, soins aux animaux exotiques...). En sixième session, avant le départ en stages, les élèves ont l'occasion d'intégrer les connaissances, habiletés et attitudes développées dans les 2 cours terminaux de chaque séquence, animaux de compagnie et animaux de laboratoire.

Liens séquentiels d'apprentissage, préalables.

Un programme est une suite logique de cours dont certains doivent avoir été suivis préalablement à d'autres. Le tableau de la page 15 indique ces liens entre les cours.

- **Préalables absolus** : Pour s'inscrire dans certains cours, l'élève devra avoir suivi et réussi un ou des cours jugés essentiels. Ce sont les préalables absolus. Par exemple, l'élève doit réussir "initiation clinique" pour être autorisé à s'inscrire à "Animaux de compagnie 1".
- **Préalables souhaitables** : Ce sont des cours que l'élève devrait de préférence avoir suivis et réussis avant de s'inscrire aux cours ultérieurs dans la séquence d'apprentissages. Cependant, les compétences visées étant jugées moins essentielles, l'élève pourra s'inscrire même si ces cours n'ont pas été suivis ou réussis.

Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme d'études collégiales, l'étudiant(e) doit :

- Avoir réussi la totalité des cours du programme, autant en formation spécifique qu'en formation générale ou complémentaire.
- Avoir réussi l'épreuve uniforme de français.
- Avoir réussi l'épreuve synthèse de programme. Dans le cas du programme de St-Félicien, l'épreuve synthèse est forcément réussie lorsque tous les cours sont réussis puisque l'activité synthèse est constituée par un ensemble de 3 cours de 6^{ème} session (Stages, Intégration animaux de compagnie, et Intégration animaux de laboratoire). Ces cours permettent une réelle intégration des compétences acquises. La réussite des évaluations de ces cours atteste de la réussite de l'épreuve synthèse.

Réglementation de la « profession » de TSA.

Au Québec, la médecine vétérinaire est une profession réglementée et la Loi sur les médecins vétérinaires définit des actes qui ne peuvent être effectués que par des vétérinaires membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Plusieurs des actes effectués en pratique par les TSA sont des actes vétérinaires et étaient jusqu'en septembre 2007, tolérés, mais à proprement parler illégaux.

En septembre 2007, après 15 ans d'attente, le gouvernement du Québec a adopté un nouveau règlement : ***Le règlement sur les actes qui, parmi ceux constituant l'exercice de la médecine vétérinaire, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires.***

Ce règlement définit certains actes vétérinaires que les TSA diplômé(e)s peuvent maintenant effectuer en toute légalité sous la responsabilité des vétérinaires.

Il s'agit d'une avancée importante dans la reconnaissance professionnelle des TSA puisque ce sont les seuls techniciens autorisés à poser ces actes.

Il en ressort également que plus encore qu'auparavant, les étudiant(e)s doivent s'assurer de réussir la totalité de leur cours pour obtenir leur diplôme puisque seuls les TSA diplômés sont reconnus par le règlement.

L'ATSAQ (Association des techniciens en santé animale du Québec)

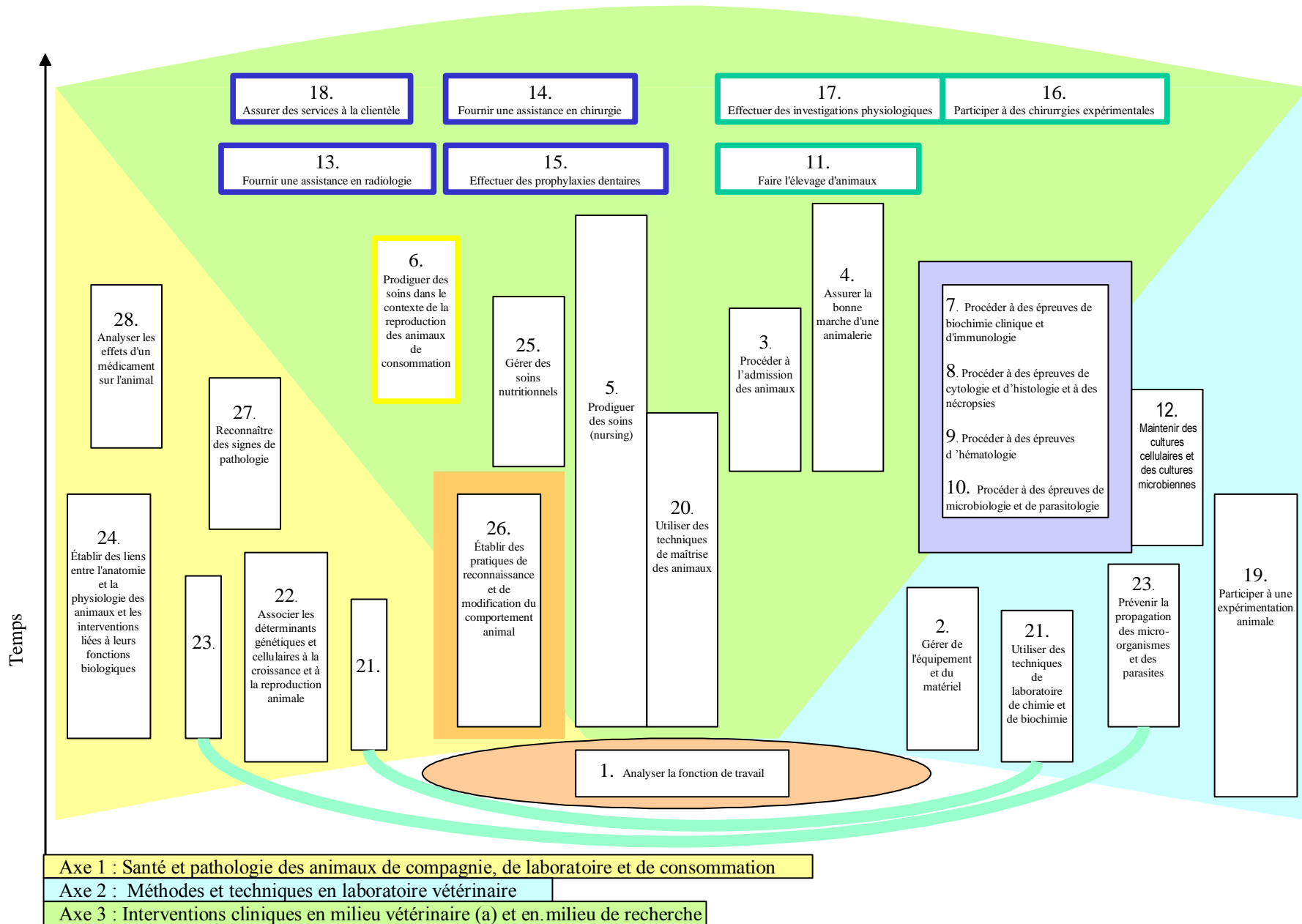
L'ATSAQ est une association qui cherche à rassembler les TSA du Québec afin de leur donner un poids sociopolitique et de favoriser ainsi leur reconnaissance professionnelle et la défense de leurs intérêts. Comme professionnels et formateurs, nous encourageons fortement les étudiants TSA à adhérer à cette association au cours de leurs études et plus tard sur le marché du travail, et, dans la mesure du possible, à s'impliquer dans cette association. Comme pour toute association professionnelle, le succès de l'ATSAQ dépend de la participation de ses membres et de leur appui. Des informations sont disponibles sur le site : www.atsaq.org

Des représentants de l'ATSAQ viennent aussi rencontrer les étudiants chaque année au cégep.

La certification ENTSA (Examen national des TSA)

Il s'agit d'un examen facultatif que les finissants et TSA diplômés de tout le Canada et des États-Unis peuvent passer pour obtenir une certification uniforme en Amérique du Nord. L'ATSAQ encourage les finissants à passer cet examen dans ses efforts de valorisation de la profession. La réussite de cet examen peut faciliter grandement la mobilité et la reconnaissance des TSA à travers le Canada et les États-Unis et pourrait à moyen terme assurer aux TSA certifiés de meilleures conditions d'emploi.

Logigramme des compétences selon les axes de formation - Santé animale - Cégep de St-Félicien



COHORTE 2010-2013

CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN

SANTÉ ANIMALE 145.A0

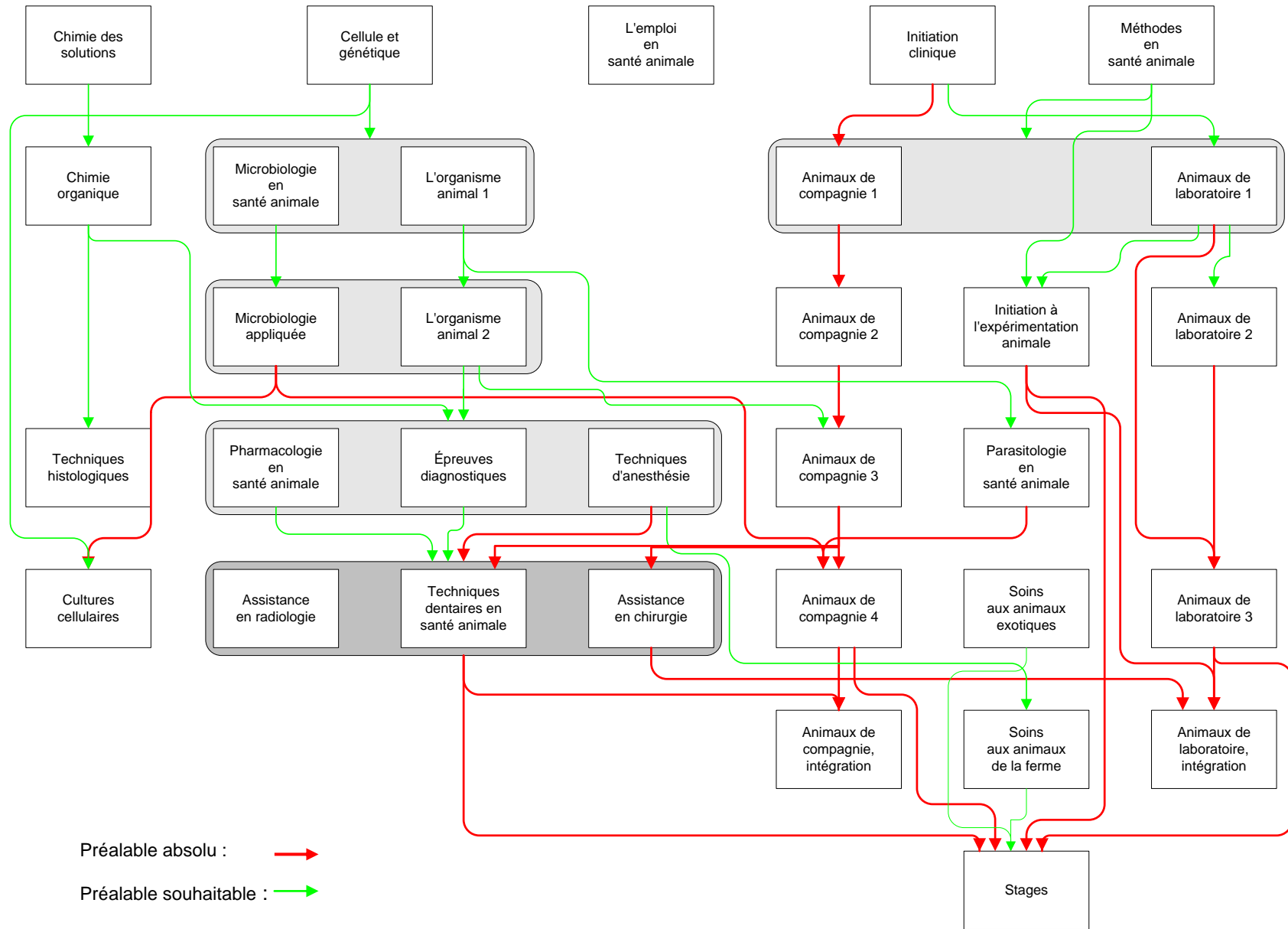
SESSION	FORMATION GÉNÉRALE					FORMATION SPÉCIFIQUE					HEURES			
	ÉDUCATION PHYSIQUE	FRANÇAIS	PHILOSOPHIE	ANGLAIS	COMPLÉMENTAIRE						Cours	Travail	Total	
1		601-FSD-FE Communication orale et écrite 2-2-2	340-103-04 Philosophie et rationalité 3-1-3	604-COM-03 Anglais de la formation générale commune 2-1-3		101-104-FE - Cellule & génétique 2-2-2	145-103-FE- L'emploi en santé animale 2-1-1	145-114-FE- Initiation clinique 2-2-1	145-124-FE- Méthodes en santé animale 2-2-2	202-104-FE- Chimie des solutions 2-2-2	30	16	46	
2	109-103-02 Santé et éducation physique 1-1-1	601-101-04 Écriture et littérature (analyse littéraire) 2-2-3	340-102-03 L'être humain 3-0-3	604-PR-03 Anglais de la formation générale propre 2-1-3		101-204-FE- Microbiologie en santé animale 2-2-2	145-203-FE Animaux de laboratoire 1 2-1-1	145-204-FE Animaux de compagnie 1 2-2-1	145-214-FE L'organisme animal 1 2-2-2	202-204-FE- Chimie organique 2-2-2	31	18	49	
3	109-104-02 Activité physique 0-2-1	601-102-04 Littérature et imaginaire (dissertation explicative) 3-1-3	340-FSA-03 Éthique et politique 2-1-3		Variable Compl. au choix 3-0-3	145-303-FE Animaux de laboratoire 2 2-1-1	145-305-FE L'organisme animal 2 3-2-3	145-313-FE Microbiologie appliquée 1-2-1	145-314-FE Animaux de compagnie 2 2-2-1	360-304-FE Initiation à l'expérimentation animale 1-3-2	31	18	49	
4	109-105-02 Intégration de l'activité physique à son mode de vie 1-1-1	601-103-04 Littérature québécoise (dissertation critique) 3-1-4				145-324-FE Parasitologie en santé animale 2-2-2	145-413-FE Pharmacologie en santé animale 2-1-2	145-414-FE Animaux de compagnie 3 2-2-2	145-423-FE Techniques d'anesthésie 1-2-2	145-426-FE Épreuves diagnostiques 2-4-3	145-513-FE Techniques histologiques 1-2-1	29	17	46
5				Variable Compl. au choix 3-0-3	101-404-FE Cultures cellulaires 1-3-2	145-504-FE Soins aux animaux exotiques 3-1-2	145-505-FE Assistance en chirurgie 1-4-1	145-514-FE Techniques dentaires en santé animale 1-3-1	145-524-FE- Assistance en radiologie 1-3-2	145-534-FE Animaux de compagnie 4 2-2-2	145-554-FE Animaux de laboratoire 3 2-2-2	32	15	47
6						145-605-FE Soins aux animaux de la ferme 3-2-3	145-60Q-FE Stages 0-16-2	145-613-FE Intégration: animaux de laboratoire 0-3-2	145-625-FE Intégration: animaux de compagnie 1-4-2		29	9	38	

Les domaines accessibles aux étudiantes et aux étudiants en ce qui concerne les cours de formation générale complémentaire : Langue, Langage mathématique et informatique, Art et esthétique.

L'ensemble des cours 145-613, 145-625 et 145-60Q constitue l'activité synthèse de programme.

11-05-13 info programme S.A.[1]

Liens séquentiels d'apprentissage de la formation spécifique du programme de santé animale



Brève description des cours de formation spécifique

Première session

- **"Cellule et génétique" :**

Notions de base notamment sur les principes qui régissent la croissance et la reproduction animale. Bases de la biologie cellulaire, de la génétique, la manipulation du microscope, l'observation, l'application de protocoles.

- **"L'emploi en santé animale" :**

Tour d'horizon du secteur animalier, fonctions de travail des TSA, conditions d'exercices, tâches et opérations, habiletés et comportements nécessaires, contexte réglementaire. Les élèves font un court stage d'observation (1 journée) dans une entreprise du secteur.

- **"Initiation clinique" :**

Bases du comportement animal et des techniques de contention, accueil du client, dossier médical, admission des animaux, examen et soins de base, techniques simples d'administration des médicaments.

- **"Méthodes en santé animale" :**

Bases de la terminologie médicale, de la métrologie et des calculs appliqués à la santé animale, et utilisation des outils informatiques généraux (Windows, Word, Excel, Power Point, Internet et courrier électronique).

- **"Chimie des solutions" :**

Base de chimie des solutions qui sera utile dans la compréhension de phénomènes biologiques. Ce cours vise également à donner la base nécessaire des techniques de chimie (préparation de solution etc.).

Deuxième session

- **"Microbiologie en santé animale" :**

Introduction au monde des microorganismes et aux techniques de microbiologie. Notions de base notamment sur la prévention de la propagation des microorganismes et des parasites et sur les défenses de l'organisme. Notions pratiques de base telles la manipulation de milieux de culture, l'observation de colonies bactériennes, l'application de techniques d'ensemencement et d'identification bactérienne.

- **"Animaux de laboratoire 1" :**

Premier cours de la séquence animaux de laboratoire; principes de gestion d'animalerie en recherche, besoins, soins de bases, hygiène et contrôle du milieu, alimentation et logement des rongeurs, manipulation et contention des souris et des rats, gavage, injections sous-cutanées, intramusculaires et intra-péritonéales chez ces espèces.

- **"Animaux de compagnie 1" :**

Approfondissement des notions abordées en initiation clinique, injections sous-cutanées, intramusculaires et intraveineuses chez le chien et le chat, morphologie, races et génétique appliquées à ces espèces, bases de l'alimentation canine et féline, application des calculs de doses et préparation de médicaments.

- **"Organisme animal 1" :**

Introduction à la complexité de l'organisme animal et à la pathologie générale. Histologie, anatomie et physiologie des systèmes locomoteurs, respiratoires et digestifs.

- **"Chimie organique"**

Introduction à la chimie organique et à ses particularités afin de permettre à l'élève de mieux comprendre les molécules biologiques et pharmacologiques.

Troisième session

- **"Animaux de laboratoire 2" :**

Approfondissement des notions et des techniques acquises dans le premier cours de la séquence, application de ces notions au lapin et à d'autres espèces utilisées en laboratoire, application des techniques d'administration de substances et de prélèvement sanguin chez le lapin de laboratoire.

- **"Organisme animal 2" :**

Histologie, anatomie et physiologie des systèmes hématopoïétique, circulatoire, nerveux, tégumentaire, urinaire, endocrinien et reproducteur.

- **"Microbiologie appliquée" :**

Techniques de travail en microbiologie vétérinaire, techniques de détection et d'identification des microorganismes.

- **"Animaux de compagnie 2" :**

Enrichissement des notions et techniques acquises dans les premiers cours de la séquence avec ajout des techniques de prélèvement sanguin, et méthodes de gestion technique en clinique vétérinaire (achats, inventaire, équipements, dossiers informatisés...).

- **"Initiation à l'expérimentation animale" :**

Cours présenté en collaboration par un vétérinaire, un biologiste et un enseignant de mathématiques visant à démontrer les principes de la recherche. Méthode expérimentale, récolte, traitement statistique et transmission des données. Le poisson est choisi comme modèle animal pour ce cours, ce qui permet d'aborder les notions théoriques et pratiques qui lui sont particulières.

Quatrième session

- **"Parasitologie en santé animale" :**

Notions générales relatives à la parasitologie (relations hôtes parasites...), classification des parasites, principaux parasites des espèces domestiques, techniques de laboratoire et d'identification des parasites.

- **"Pharmacologie en santé animale" :**

Pharmacocinétique et principes de pharmacologie, interactions médicamenteuses, aspects légaux, classification pharmaco thérapeutique des médicaments et principales classes de médicaments utilisés en santé animale.

- **"Animaux de compagnie 3" :**

Approfondissement des notions pratiques des cours antérieurs de la séquence et soins des plaies, bandages, plâtres, prélèvements d'échantillons biologiques (sang, urine, sperme, cytologies diverses, grattages cutanés...), tests ophtalmologiques, pose de cathéters et de perfusions sanguines. Principes de vaccination, principales pathologies des chiens et des chats (1^{ère} partie), soins nutritionnels et diètes spéciales, reproduction des chiens et chats.

- **"Techniques d'anesthésie" :**

La douleur et le contrôle de la douleur, l'anesthésie, les principes, les principales classes de produits et les principaux produits utilisés, l'appareil d'anesthésie, le déroulement de l'anesthésie, la surveillance de l'anesthésie et les appareils de monitoring.

- **"Épreuves diagnostiques" :**

Techniques de conservation et analyse des échantillons biologiques à des fins diagnostiques. Hématologie, cytologie, analyses biochimiques, analyses d'urine, épreuves immunologiques, analyses de lait, techniques de nécropsie. Groupes sanguins et épreuves de compatibilité sanguine.

- **"Techniques histologiques" :**

Examen vital et colorations vitales, production d'une coupe histologique permanente, conservation des préparations.

Cinquième session

- **"Cultures cellulaires" :**

Techniques de préparation et de maintien des cultures cellulaires en laboratoire ; décongélation, passage, congélation, observation au microscope, décompte cellulaire.

- **"Soins aux animaux exotiques" :**

Particularités des animaux de compagnie considérés comme "exotiques" (oiseaux, reptiles, poissons et petits mammifères) en terme d'anatomie et physiologie, comportement, hébergement, alimentation, pathologies communes et procédures cliniques.

- **"Assistance en chirurgie" :**

Principes de base en chirurgie vétérinaire, asepsie et techniques aseptiques, instruments et matériel utilisés en chirurgie, introduction aux nœuds et sutures, préparation du matériel et des patients, entretien du matériel, préparation et assistance lors des interventions de routine (castrations, ovariectomies de chiens et chats).

- **"Techniques dentaires en santé animale" :**

Notions de base en dentisterie vétérinaire, examen de la dentition et de la cavité buccale, prévention de la maladie périodontique, soins des dents et nettoyage dentaire, détartrage et polissage, instruments utilisés, soins des instruments et affûtage, techniques de radiographie dentaire.

- **"Assistance en radiologie" :**

Principes physiques des principales techniques d'imagerie médicale vétérinaire, rôle des TSA et aspects légaux, radioprotection, le matériel de radiologie et son fonctionnement, procédures de développement

manuelles et automatisées, contentions et principales positions en radiologie animale, chartes techniques, évaluation et amélioration de la qualité de l'image, entretien du matériel, classement et tenue de dossiers et registres.

- **"Animaux de compagnie 4" :**

Approfondissement des techniques apprises dans les cours précédents de la séquence, application de la vaccination, suivi de cas médicaux. Principales pathologies des chiens et des chats (2^{ème} partie), service à la clientèle, urgences, examens et soins particuliers (ECG, endoscopie, lavage trachéal, gavage...), transfusions sanguines, fluidothérapie.

- **"Animaux de laboratoire 3" :**

Approfondissement des notions et des techniques acquises dans les cours antérieurs de la séquence. Techniques d'injection i.V. et de prélèvements sanguins chez les rongeurs. Anesthésie appliquée aux animaux de laboratoire, application de techniques chirurgicales de base. Élevage des animaux de laboratoires. Utilisation des primates comme animaux de laboratoire. Normes GLP et SOP, hygiène et sécurité en expérimentation animale.

Sixième session

- **"Soins aux animaux de la ferme" :**

Particularités des animaux de la ferme (bovins, chevaux, ovins, caprins, porcins, volailles) en terme d'anatomie et physiologie, comportement, hébergement, alimentation, pathologies communes et procédures cliniques. Un accent particulier est mis sur la reproduction des bovins.

- **"Animaux de laboratoire, intégration" :**

Intégration des notions et habiletés acquises au cours des sessions précédentes tant dans les cours de la séquence que dans les cours plus spécifiques. Les élèves ont à collaborer à un mini projet exigeant l'application de connaissances, habiletés et attitudes multiples.

- **"Animaux de compagnie, intégration" :**

Intégration des notions et habiletés acquises au cours des sessions précédentes tant dans les cours de la séquence que dans les cours plus spécifiques. Les laboratoires sont organisés de façon à fonctionner le plus possible à la manière d'une clinique vétérinaire. Les élèves ont à accomplir des tâches techniques exigeant l'application de connaissances, habiletés techniques et attitudes multiples. En cours théorique, une certaine intégration est faite autour des notions de prévention de la maladie et de santé publique (médecine réglementée, zoonoses).

- **"Stages" :**

De façon générale 2 stages de 5 semaines sont effectués, l'un en pratique vétérinaire des animaux de compagnie et l'autre en expérimentation animale. Dans certains cas particuliers, un stage peut être organisé dans d'autres types d'entreprises.

Note : L'ensemble des cours "Stages", "Animaux de compagnie, intégration" et "Animaux de laboratoire, intégration" constitue l'activité synthèse de programme dont la réussite atteste l'intégration que l'élève a accomplie des apprentissages effectués dans le programme.

Questions fréquemment posées sur le programme de santé animale

Ce court document tente de répondre à quelques questions fréquemment posées relativement au programme des techniques de santé animale au Cégep de St-Félicien.

Si vous avez besoin de plus d'information concernant :

- un problème administratif
- le processus d'admission
- ou si vous désirez recevoir l'annuaire du cégep ou les documents d'inscription, adressez vos questions au service d'admission en indiquant votre adresse postale.

Par courriel, vous pouvez contacter : info@cstfelicien.qc.ca

Si vous avez besoin de plus d'information concernant :

- le déroulement et les activités du programme
- l'emploi en santé animale

adressez vos questions au coordonnateur du département des techniques de santé animale.

Par courriel, vous pouvez le contacter à : ghameon@cstfelicien.qc.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec le service des affaires étudiantes pour obtenir de l'information sur la vie étudiante en général au Cégep de St-Félicien :

- logement
- activités sportives
- activités culturelles
- prêts et bourses, etc.

Par courriel, vous pouvez vous adresser à : hcloutier@cstfelicien.qc.ca

Vous trouverez diverses informations et nos coordonnées sur le site <http://www.cstfelicien.qc.ca/>

Questions fréquemment posées :

1. Quels genres d'emploi peuvent occuper les techniciennes et techniciens en santé animale?

Les techniciennes et techniciens en santé animale sont préparés pour travailler essentiellement dans 2 grandes fonctions de travail :

- la fonction d'assistant(e) vétérinaire en clinique vétérinaire pour animaux de compagnie et
- la fonction d'assistant(e) aux chercheurs en expérimentation animale.

Environ 90% des diplômé(e)s se répartissent dans ces 2 fonctions de travail, le 10% restant pouvant occuper des fonctions partout où des soins doivent être donnés à des animaux. On retrouve donc aussi des TSA dans :

- les sociétés de protection des animaux (SPCA)
- les élevages et les commerces d'animaux exotiques et de compagnie (Petshop et autres)
- les jardins zoologiques
- les entreprises agricoles (transfert d'embryons, insémination artificielle, etc.)
- diverses entreprises de services du secteur animalier (fabricants de nourriture pour animaux, compagnies pharmaceutiques, écoles de dressage, services de toilettage, etc.).

Dans certains domaines du secteur animalier, les TSA peuvent créer leur propre entreprise.

2. Quelles sortes de tâches peuvent effectuer les techniciennes et techniciens en santé animale?

Les tâches effectuées par les techniciennes et techniciens en santé animale dépendent bien sûr de l'emploi occupé.

En clinique vétérinaire, d'une façon générale, les TSA ont des tâches de :

- communication avec la clientèle (réception, informations aux clients...)
- soins aux animaux (alimentation, surveillance, traitements médicaux...)
- assistance vétérinaire (assistance lors des examens d'animaux, assistance en chirurgie, anesthésie, assistance en dentisterie, assistance en radiologie...)
- laboratoire (analyses de sang et d'urine par exemple)
- gestion et administration (gestion du matériel, inventaire, commandes, préparation, entretien, facturation, tenue de caisse etc.)

En expérimentation animale, les TSA assistent les chercheurs. Leurs tâches sont principalement au niveau :

- des soins aux animaux (appliquer les protocoles expérimentaux médicaux et chirurgicaux en veillant au bien-être des animaux...)
- de la gestion des animaleries (acquisition des animaux, commandes de matériel, préparation des expérimentations, contrôle des protocoles et des dispositifs d'hébergement en vue d'assurer le bien-être des animaux...).

3. Y a-t-il beaucoup d'emplois en santé animale?

Actuellement, les diplômé(e)s n'ont aucun mal à se trouver un emploi, à condition toutefois qu'ils ou elles soient prêts à se déplacer pour aller là où sont les emplois.

Que ce soit en expérimentation animale ou en clinique vétérinaire, les emplois sont surtout dans les régions urbaines densément peuplées. La grande majorité des emplois en expérimentation animale se trouvent dans la région de Montréal. Les cliniques vétérinaires sont aussi en plus grand nombre dans la région de Montréal et à Québec, mais il y a tout de même des cliniques dans toutes les régions du Québec.

Il y a actuellement une forte demande, aussi bien en clinique qu'en expérimentation animale et les taux de placement sont donc excellents.

4. Quels sont les salaires et les conditions de travail des techniciennes et techniciens en santé animale?

Les salaires sont encore relativement peu élevés dans le domaine de la santé animale et c'est sans doute une des raisons qui expliquent qu'il y a un assez fort pourcentage d'abandon de la profession après quelques années et donc beaucoup d'emplois disponibles malgré un assez grand nombre de diplômé(e)s. Cependant, la situation s'améliore et devrait continuer à s'améliorer dans les prochaines années.

En clinique vétérinaire, les diplômé(e)s peuvent s'attendre à commencer à un salaire de 9 à 15\$ de l'heure selon les régions. Avec l'expérience, en clinique vétérinaire, les salaires peuvent aller jusqu'à 18 à 20\$ de l'heure, quelquefois davantage.

En clinique vétérinaire, les horaires peuvent être variables (jour, soir, fin de semaine) puisqu'il s'agit d'entreprises de services qui cherchent à accommoder la clientèle. Comme il s'agit de petites entreprises de quelques employés, les conditions de travail et les avantages sociaux peuvent être très variables.

En expérimentation animale, les salaires sont en moyenne peut-être un peu plus élevés et les avantages sociaux souvent plus consistants. Les employeurs sont en général de plus grosses entreprises (compagnies pharmaceutiques, gros laboratoires de recherche...), ou des centres de recherche gouvernementaux associés à la fonction publique (animalerie de centres hospitaliers, universités...).

5. Quel est le coût des études en santé animale au Cégep de St-Félicien?

Le coût des études au DEC en santé animale est sensiblement le même que pour n'importe quel autre DEC. À St-Félicien, les frais payables à l'inscription sont de 220\$ par année. Il faut aussi compter entre 250 et 350\$ par session pour les volumes, les notes de cours et le matériel obligatoires, pour l'ensemble des cours de formation générale et spécifique.

Afin de favoriser l'accessibilité aux études, la Fondation du Cégep de St-Félicien a mis sur pied un programme de bourses d'aide au transport ainsi qu'un programme d'aide aux étudiants en difficultés financières. Voir à <http://www.cstfelicien.qc.ca/projet-fondation.htm>

6. Le programme est-il contingenté? Quelles sont les chances d'être admis(e)?

Oui, le programme est contingenté. La formation en santé animale demande des installations et des équipements coûteux et nous devons donc limiter les groupes d'élèves. Nous acceptons chaque année au Cégep de St-Félicien 50 élèves en 1^{ère} année du programme. Nous avons autour de 80 demandes d'admission. Compte tenu du fait que des élèves font des demandes dans plusieurs programmes, les chances d'être admis ou admise sont tout de même très bonnes pour les élèves dont le dossier répond aux exigences minimales (conditions générales d'admission aux études collégiales incluant Sciences physiques 436 et mathématiques 514).

7. Y a-t-il des résidences étudiantes au Cégep de St-Félicien?

Le Cégep de St-Félicien est un petit collège qui compte environ 1000 élèves dont la plupart proviennent de la région. Certains programmes, comme le programme de santé animale ou le programme des techniques du milieu naturel attirent cependant un bon nombre d'élèves de l'extérieur qui doivent se loger à St-Félicien. De nombreux propriétaires privés offrent des hébergements (chambres, logements...) dont beaucoup sont à proximité immédiate du cégep (St-Félicien étant une petite ville, rien n'est jamais très loin du cégep). Les élèves n'ont habituellement pas de difficulté à se trouver un hébergement qui répond à leurs besoins. Le service des affaires étudiantes est en mesure de fournir une liste des hébergements disponibles. Cette liste est aussi accessible à <http://www.cstfelicien.qc.ca/Logement.htm>

Par ailleurs, afin de favoriser l'accessibilité aux études, **la Fondation du Cégep de St-Félicien a mis sur pied des programmes de bourses d'aide au logement.** La Fondation a aussi dirigé la construction d'une résidence de 24 places offertes en priorité aux étudiants et étudiantes de 1^{ère} année de certains programmes, dont santé animale.

Voir à <http://www.cstfelicien.qc.ca/fondation.htm>

8. Le milieu de vie à St-Félicien est-il intéressant?

St-Félicien est une petite ville d'environ 10 000 habitants et le cégep est un petit collège. Cela a des inconvénients mais aussi des avantages.

Il y a évidemment un peu moins d'offre d'activités sportives ou culturelles que dans les grands centres, mais l'ambiance est chaleureuse, les relations sont personnalisées, l'intégration et la participation à l'organisation sont facilitées et le coût des activités est très abordable. Le service des affaires étudiantes est dynamique et collabore avec les services municipaux pour créer une vie socioculturelle riche et offrir des activités sportives variées.

De plus, St-Félicien est située au cœur d'une région extraordinaire pour les amateurs de plein air.

Enfin, avec la collaboration du personnel du cégep et des enseignants du département de santé animale, les élèves du programme peuvent s'impliquer dans des activités parascolaires axées sur la santé animale. Chaque année, des élèves organisent des activités d'obéissance canine, des visites d'animation avec les animaux (zoothérapie) aux personnes âgées ou déficientes et

des activités de financement comme des "Lave-O-chiens". D'autres projets ont été réalisés, sont en voie de réalisation ou peuvent s'ajouter. Le département a récemment acquis des modules permettant aux élèves de s'initier à l'agilité canine.

9. Le programme de santé animale au Cégep de St-Félicien permet-il un bon contact avec les animaux?

Au cours du programme, les élèves ont à travailler principalement avec les animaux domestiques traditionnels (chiens et chats) et avec les animaux de laboratoire (rats, souris, lapins). Dans le cadre de certains cours, mais d'une façon plus limitée, les élèves ont aussi à manipuler des animaux exotiques (oiseaux, reptiles...) et des animaux de ferme. Le programme est conçu pour offrir le maximum d'opportunités de contact avec les animaux. Les élèves doivent cependant être conscients du fait que le programme des techniques de santé animale est avant tout un programme technique **de niveau collégial** et qu'à ce titre il comporte de nombreuses activités de formation en plus des activités de manipulation des animaux. Pendant les premières sessions du programme, tout particulièrement, les exigences en terme de formation générale (français, philosophie, anglais, éducation physique) et de formation spécifique dans des matières de base comme la biologie ou la chimie font en sorte que les cours avec les animaux peuvent paraître peu nombreux.

Pour augmenter le contact avec les animaux et faciliter l'acquisition des habiletés professionnelles, les élèves sont impliqué(e)s dès la première session dans l'organisation des soins aux animaux du département. Ils ou elles doivent donc participer, **en dehors de l'horaire des cours** et selon une rotation d'équipes, aux soins quotidiens aux animaux (alimentation, entretien, promenades...). Les élèves doivent d'ailleurs prévoir qu'ils ou elles auront la responsabilité de ces soins lors d'une fin de semaine au cours de chaque session du programme.

10. D'où viennent et que deviennent les animaux utilisés pour l'enseignement?

Les chiens et les chats utilisés pour l'enseignement sont généralement achetés des fourrières municipales situées dans la région. Ces animaux, ainsi sauvés de l'euthanasie, sont accueillis en début de session, lavés, vaccinés, vermifugés et traités si nécessaire puis hébergés dans nos installations pour toute la session. Ils sont offerts en adoption à la fin de la session. Ce sont les élèves qui organisent leur adoption. Les animaux adoptés sont stérilisés avant ou après l'adoption par les enseignants vétérinaires dans le cadre des cours d'assistance en chirurgie. Il est possible de voir nos animaux en adoption à l'adresse Internet <http://www.petfinder.com/shelters/QC08.html>.

11. Les élèves de santé animale doivent-elles faire des dissections et des euthanasies d'animaux?

Au cours des études en santé animale, il est bien sûr nécessaire de se familiariser avec l'anatomie et de pratiquer certaines manipulations et interventions sur les animaux. Cependant, les enseignants du programme, comme les élèves, sont avant tout des personnes qui aiment les animaux et respectent la vie et le bien-être animal. Nous prenons donc tous les moyens raisonnables pour éviter de causer des souffrances aux animaux et pour éviter d'en sacrifier inutilement. Si des manipulations ou interventions risquent de provoquer de la douleur, elles se font sous anesthésie.

Pour certains types de travaux, en anatomie, par exemple, il est parfois nécessaire que nous nous procurions des animaux euthanasiés par la fourrière ou que nous procédions nous-mêmes à l'euthanasie. De plus, certains de nos animaux ont parfois des problèmes de santé ou de comportement qui les rendent impropres à l'adoption. Nous devons donc alors procéder à

l'euthanasie si aucune autre solution n'existe. Cela est heureusement assez rare. Dans tous les cas, nous respectons scrupuleusement des règles d'éthique reconnues et nous nous assurons de respecter également la sensibilité des élèves et du personnel. Il y a d'ailleurs au cégep un comité de protection des animaux chargé d'examiner tous les protocoles d'utilisation des animaux afin d'assurer qu'ils respectent les règles du Conseil canadien de protection des animaux. Une étudiante du programme siège à ce comité.

Nous croyons que la formation en santé animale, comme la recherche biomédicale, ne peut pas se faire en éliminant complètement le sacrifice d'animaux, mais nous pensons que cela est possible dans le respect de l'animal et de la sensibilité et des convictions de la très grande majorité des personnes qui, comme nous, ont à cœur le bien-être des animaux. Les futurs TSA doivent cependant réaliser que leur métier les confrontera presque inévitablement à l'euthanasie d'animaux et ce, quel que soit le type d'emploi envisagé.

12. Y a-t-il au cours des études des activités de formation au zoo de St-Félicien ?

La proximité du jardin zoologique est bien sûr un attrait pour les élèves de santé animale. Il y a une excellente collaboration entre le jardin zoologique et le cégep et l'une de nos enseignantes est d'ailleurs une ancienne vétérinaire du zoo. Mais, pour différentes raisons liées aussi bien à nos objectifs de formation qu'aux impératifs de gestion du zoo, il n'est pas vraiment envisageable d'utiliser les animaux du zoo à des fins de formation.

Toutefois, pour les élèves qui démontrent un réel intérêt et développent des connaissances particulières en zoologie, des emplois d'été au jardin zoologique sont parfois disponibles. Dans certaines conditions, il est aussi possible d'y faire un stage de fin d'études.

13. La charge de travail est-elle élevée dans le programme de santé animale ?

Le programme de santé animale est avant tout un programme de formation technique **de niveau collégial** ce qui implique, en effet, une charge de travail élevée. Le programme est conçu pour qu'un maximum d'activités pratiques auprès des animaux fournissent aux élèves une motivation accrue à étudier. Mais il est important que les élèves qui s'inscrivent dans le programme soient bien conscients qu'un bon technicien ou une bonne technicienne est une personne qui est capable d'associer des habiletés pratiques avec d'excellentes connaissances théoriques et une solide formation générale. Il faut donc, pour réussir en santé animale comme dans d'autres programmes de niveau collégial, avoir un réel **désir d'étudier**.

Par ailleurs, même si cela n'entre pas dans les exigences obligatoires, nous conseillons fortement de suivre au secondaire, dans la mesure du possible, les cours biologie 534 et chimie 534, ceci afin de faciliter les apprentissages à la première session du programme.

14. Est-il possible de débiter le programme à la session d'hiver ?

Le programme de santé animale est un programme en 6 sessions constitué d'une suite logique et cohérente de cours. Comme les cours de la session d'automne doivent être faits avant les cours de la session d'hiver, il n'est pas vraiment possible de commencer le programme à l'hiver. Il est possible de s'avancer dans les cours de formation générale et peut-être dans certains cours de formation spécifique en fonction des places disponibles, mais il faudra de toutes façons faire les cours de 1ère session l'automne suivant et, pour les personnes qui débutent à l'hiver, le programme ne pourra donc pas être complété en moins de 7 sessions.

15. Est-il possible de compléter le programme en moins de 6 sessions ?

Il est malheureusement impossible de compléter notre programme en moins de 3 ans. En effet, le programme est constitué d'une suite logique de cours de la 1^{ère} à la 6^{ème} session (voir les sections "déroulement du programme" et "préalables absolus et relatifs" à la page 9 de ce document).

Pour finir en moins de 3 ans, il faudrait pouvoir suivre les cours de formation spécifique de toute une année en une seule session, mais l'organisation des cours en session d'automne et session d'hiver ne le permet pas puisque les cours des sessions d'hiver ne sont pas dispensés à l'automne et inversement. La plupart des cours de 2^{ème} année ou de 3^{ème} année ne peuvent être suivis sans avoir complété la majorité des cours de l'année précédente et il est donc impossible de réduire le temps de formation. Le fait d'avoir déjà complété la formation générale permet d'avoir des sessions allégées, mais pas de diminuer la durée du programme.

16. Est-il possible d'étudier en santé animale si on a des allergies aux animaux ?

Il y a toutes sortes de degrés de gravité dans les allergies aux animaux. Il faut savoir également que des allergies peuvent se développer au cours des études ou plus tard sur le marché du travail. Il est donc difficile de donner une réponse ferme à cette question. Nous avons déjà eu dans le programme des étudiants souffrant d'allergies. Certains ont abandonné, d'autres ont suivi le programme jusqu'au bout. Cela dépend à la fois de la détermination de l'étudiant, du type et de la sévérité des symptômes, de la capacité de contrôler par des médicaments ou des protections mécaniques (gants, masques...), etc.

Une recherche faite au Québec auprès de 417 étudiants en santé animale et médecine vétérinaire du début à la fin de leur formation indique que 6% disent avoir des symptômes respiratoires et 24% des symptômes de rhinite ou de conjonctivite au contact des animaux de laboratoire.

C'est donc plus l'expérience personnelle et un avis d'un médecin ou d'un allergologue qui devrait être pris en compte. Il est certain que les contacts avec les animaux sont fréquents dans le programme, surtout à partir de la 4^{ème} session, mais ils ne sont quand même pas permanents. Les étudiants auront assez régulièrement des contacts avec des chiens, des chats, des souris, des rats et des lapins. Plus occasionnellement, des reptiles et des oiseaux. En 6^{ème} session, il y a aussi quelques visites de fermes (vaches, porcs, moutons, chevaux...).

Certaines informations intéressantes seront trouvées à l'adresse suivante :

www.irsst.qc.ca/files/documents/PubIRSST/RF-511.pdf